



## ORDRE DU JOUR

République Française  
Commune de Seysses

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
**Affiché le : 23 septembre 2022**

**Le Conseil Municipal se réunira le Jeudi 29 Septembre 2022 à 20h30**

Monsieur le Maire informe ses administrés de la tenue de la prochaine séance du Conseil Municipal qui **aura lieu à la Salle des Fêtes – 225 Chemin des Boulbennes à Seysses**. Pour le public qui ne pourrait pas se déplacer, il sera également possible de suivre la séance du Conseil Municipal par une retransmission en direct de la séance de manière électronique, via la chaîne YouTube de la mairie. Cette diffusion sera accessible depuis le site internet de la mairie [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr), et également depuis le compte Facebook officiel de la Mairie « Seysses, ma ville ».

Le Conseil Municipal, qui se réunira le **Jeudi 29 septembre 2022 à 20h30 à la Salle des Fêtes**, 225 Chemin de Boulbennes, abordera les questions suivantes :

- I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
- II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 JUIN 2022
- III. DÉCISIONS
- IV. DÉLIBÉRATIONS

### ADMINISTRATION GENERALE

1. Règlement Intérieur des Equipements Sportifs
2. Modification du montant des indemnités de fonction des élus (maintien pour ne pas bénéficier de la revalorisation du point d'indice)

### FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE

3. Constitution d'un groupement de commandes composé du Muretain Agglo et de ses communes membres adhérentes relatif à la fourniture de bureau et accessoires divers

### INTERCOMMUNALITE

4. Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : pose de coffrets prises marché et branchement tarif jaune sur la place de la Libération.
5. Modification des Statuts du SMAGLT (Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch).

### URBANISME

6. Acquisition foncière pour la création d'une voie verte vers le Collège
7. Acquisition foncière pour la création d'un deuxième accès pour le 3<sup>ème</sup> groupe scolaire

### RESSOURCES HUMAINES

8. Convention avec le Centre de Gestion pour une mission d'accompagnement à la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).
9. Création d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emploi des Adjoints techniques (Catégorie C) en remplacement d'un emploi déjà existant.
10. Création de 4 emplois à temps complet relevant des cadres d'emplois de Professeur d'enseignement artistique (Catégorie A), attaché (catégorie A), rédacteur (catégorie B), et ATSEM (catégorie C) en remplacement d'emplois déjà existants pour permettre des avancements de grade.
11. Création d'un emploi à temps non complet de 8H hebdomadaires relevant du cadre d'emploi d'assistant d'enseignement artistique tous grades (catégorie B, en remplacement d'un emploi contractuel).

Le Maire  
Jérôme BOUTELOUP

